

## Le conte de la sage-femme et l'enfant.

Au cours de l'année 1782, des habitants de Cognelée avaient eu une naissance. A cette époque, il fallait faire baptiser l'enfant à l'église mère de Frizet. La maman, encore faible de son accouchement, demanda à la sage-femme du village de l'accompagner ce dimanche-là dans le village voisin, afin de procéder à l'entrée dans le monde chrétien de sa progéniture.

La route est longue. L'enfant, un garçon de 8 livres, que l'on va prénommer Jehan, s'agite un peu dans les bras de sa mère lorsqu'elle le confie à Marguerite. Toute cette petite troupe se mit en route pour couvrir la lieue qui sépare la maison de l'église de Frizet. Afin de donner du courage à l'équipée, la mère de famille emporta un cruchon contenant des prunes conservées à l'eau de vie. A chaque halte au-dessus des côtes, chacun savourait la force sucrée de ces fruits confits gorgés du soleil de l'été précédent.

En ce temps-là, il n'y avait pas de routes, rien que des sentiers muletiers pour relier hameaux et villages. La descente vers la vallée de Frizet venant de Gueulette était fameuse pour sa dangerosité, surtout par temps pluvieux. Or, la nuit avait été bien arrosée. Des ruissellements boueux étaient encore visibles aux abords de la pedsente. C'est chaussée de sabots de bouleau – choisi pour la tendreté du bois – que la petite troupe entama la descente tant redoutée ; tantôt évitant les têtes de roche, tantôt pataugeant dans le limon. Arrivé au petit pont enjambant le Frizet, le père passa aisément les rondins qui le formaient. Vint ensuite le tour de la mère, puis du parrain, de la marraine, du restant de la troupe... puis vint enfin le tour de la sage-femme et du nouveau-né. Comme ses sabots, remplis de terre mouillée, semblaient coller sur le pont, elle eut la mauvaise idée de les ôter.

A pieds nus, elle commençât à glisser, ça et là, si bien qu'elle finit sur son derrière ; fila sous la rambarde, et se retrouva dans le cours d'eau peu profond à cet endroit, serrant toujours fortement l'enfant sur sa poitrine. Elle poussa un hurlement tel que quelques femmes du hameau surgirent hors de leur demeure. On la releva, l'assit dans l'herbe, et on lui donna à finir le reste de prunes pour la réconforter. Jehan, qui effrayé par cette chute, avait commencé à brailler. Il fut récupéré par sa mère et commença à téter le sein maternel, ce qui le calma facilement. La pauvre Marguerite, dont les vêtements, à présent, avaient l'air de fripes, ne sut se cacher et assista à l'office, éternuant et transie de froid. Le curé Rase, un saint homme pourtant, jugea d'un mauvais œil, cette fille dont l'haleine empestait l'alcool et la prune. La petite troupe regagnât son village après la cérémonie et la sage-femme, qui avait quand même passé trois heures dans ses habits mouillés, en fut quitte pour une pneumonie.

A Cognelée, l'histoire fit vite le tour du village. Monsieur le Maire, lui-même, convoqua un Conseil municipal pour réfléchir au problème. Après avoir entendu Adjoints et Conseillers, il fut convenu d'interpeller Monsieur l'Archiprêtre et de lui demander la nomination d'un servant pour la chapelle locale afin que la population ne fût plus contrainte de gagner Frizet pour les offices religieux. Le Maire relata l'histoire en insistant sur la chute dans l'eau glacée qui aurait pu, sans la volonté divine, ôter la vie au nourrisson. Une missive fut envoyée de l'évêché au curé, l'Abbé Martin Joseph Rase, pour lui demander son opinion. Ce à quoi il répondit, en faisant remarquer respectueusement à Monseigneur l'évêque, que les habitants de Cognelée exagèrent les risques. Qu'ils ne peuvent pas plus mal que les autres habitants de la paroisse qui doivent eux aussi emprunter les mêmes chemins et que si, la sage-femme est tombée ce jour-là dans le ruisseau en passant le pont avec le nouveau-né dans ses bras, c'est qu'elle avait bu plus que de raison ; les enfants de chœur et le sacristain peuvent témoigner qu'elle avait l'haleine chargée...

Les habitants de Cognelée n'eurent point gain de cause...